

Ecole publique du SIVU Allèmans/Cambès/Monteton



Tous les jours scolaires



Lundi, Mardi et Jeudi

15h45 à 18h30

- 16h à 17h T.A.P.
- 17h à 17h30 Gouter
- 17h30 à 18h30 Activités Claé

vendredi

15h30 à 18h30

- 15h 45 à 16 h 30 Concertation
- 16h 30 à 17h Gouter
- 17h00 à 18h30 Activités claé

RENTREE 2015/2016

Création d'un CLAE

(Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

Le soir après l'école

Jusqu'à 18 h 30

Fonctionnement général de l'Accueil de Loisirs Périscolaires

Services proposés :

- Activités Péri-Educatives avec la participation des associations communautaires.
- Un goûter à la fin de journée de classe
- Un espace d'accueil et du mobilier adapté pour les enfants
- Des activités ludiques suivant un thème retenu en concertation avec les enfants qui tient compte du (des) projet (s) d'école
- Un accompagnement à la scolarité avec le partenariat des parents.

T.A.P. : A partir de la rentrée 2015/2016, le SIVU a confié la coordination des Temps d'Activités Péri-Educatives au CLAE géré par l'Amicale Laïque de Miramont de Gne.

Ces activités proposeront des parcours culturels, sportifs, citoyens, scientifique & Technique, Patrimoine/Environnement et Créatif avec la participation des associations.

Une inscription est obligatoire (se procurer le document au CLAE même).

MODALITES D'INSCRIPTION

Les pièces à fournir sont :

- ◇ une fiche sanitaire complète et signée
- ◇ le document d'engagement réciproque dans l'accompagnement à la scolarité signé par l'enfant, la famille et les accompagnateurs
- ◇ une attestation de couverture sociale où figure le nom de l'enfant
- ◇ une attestation d'assurance responsabilité civile
- ◇ une photocopie des vaccins
- ◇ le dernier avis d'imposition

Frais annexes : adhésion à l'Amicale Laïque de Miramont de Guyenne 9 €

NB : l'inscription est valable également pour le Centre de Loisirs « Jean Castenet » pour le mercredi et les vacances scolaires. Formalités allégées pour les enfants déjà inscrits au Centre de Loisirs.

Tarifs au 1er septembre 2015

| Quotient Familial | Prix à l'accueil | Plafond Mensuel |
|-------------------|------------------|-----------------|
| QF < 999 | 1,25 € | 8,00 € |
| QF ≥ 1 000 | 1,75 € | 12,00 € |

*Possibilité de majoration pour famille hors SIVU

INFOS ET CONTACT

Accueil de Loisirs Périscolaires

Tél : 06.18.48.01.90 (HB)

Du 26/08/2015 au 28/08/2015

Permanence de 9h à 12h—14 h à 18 h

(salle Polyvalente de l'école)

La prestation étant agréée par la DDCSPP (anciennement Jeunesse et Sports), les parents des enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier de déductions fiscales ou d'un crédit d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.